



HERMERAY PATRIMOINE, une Association pour le Patrimoine du village d'Hermeray (Yvelines)

Descriptif des projets d'activité et des modalités de gestion

La commune d'Hermeray possède un patrimoine notable comprenant :

- Un élément exceptionnel, son église du XIème, XIIème, XVIème siècle et ses objets classés
- une mairie-école du XIXème siècle à l'architecture intéressante et aux décors travaillés
- divers autres sites tels que celui d'un ancien lavoir à Amblaincourt, une ancienne arche au Theil, des ponts anciens sur la Guesle, d'anciennes carrières de grès.

Elle possède également des éléments patrimoniaux remarquables privés (anciennes fermes, notamment deux fermes seigneuriales, ainsi que anciens moulins, maisons et granges).

- **L'église Saint Germain d'Auxerre d'Hermeray : une architecture progressive dès le XIème siècle, des fresques et peintures seigneuriales, et des objets remarquables**

Le principal vestige médiéval de notre village est son église paroissiale, inscrite aux Monuments historiques : encore une modeste chapelle, peut-être en bois, au VIIIème siècle, c'est autour du X - XIème siècle qu'une chapelle en dur est construite.

De cette époque l'église conserve une cuve baptismale remarquable, une des plus anciennes d'Ile-de-France, creusée dans un bloc de pierre monolithique. Ce baptistère, ainsi qu'un bénitier en pierre, sont classés aux Monuments historiques.

Au XIIème siècle la chapelle primitive est agrandie sur trois côtés. Sur le mur du fond du chœur subsistent les vestiges d'une première fresque du XIIIème siècle.

Au début du XVIème siècle, la charpente lambrissée de la nef est construite. Chaque poutre transversale est sculptée de ramages de feuilles de chênes et de vignes, de rosaces et dragons, ainsi que d'écus ornés de lions : ces « sablières » sont classées aux Monuments historiques ; à leurs extrémités, des « engoulants » évoquent le Léviathan, certains gardent des traces de polychromie.

Une deuxième campagne de fresques au XVIème siècle a recouvert en partie celles du XIIIème siècle. Un Christ en croix en bois sculpté un peu plus tardif est présent, sur le mur nord, ainsi qu'une pierre de consécration ; une dalle funéraire des De Hallot, seigneurs d'Hermeray, à droite de l'entrée de l'église. Ces trois objets sont aussi classés aux Monuments historiques.

Au XVIIème siècle, un collatéral vient s'épauler contre le mur Sud abritant trois petites nefs à arcs brisés et doubles arcades en plein cintre. Une des nefs héberge actuellement la sacristie qui abrite une Annonciation peinte à fresques du XVIIème siècle.

Ces peintures murales de l'ancienne chapelle seigneuriale sont actuellement peu accessibles, de plus la partie supérieure de ces peintures est coupée par le plafond de la sacristie ce qui empêche une vision globale de cet ancien retable remarquable, peint en trompe-l'œil.



Une litre funéraire du même siècle qui courait le long des murs est encore bien lisible sur le mur du chevet, aux armoiries du seigneur de Voisins.

Par ailleurs, l'église possède une belle collection de vêtements liturgiques des XIXème et XXème siècle dont quelques rares chape et chasubles.

- **Mairie-école du XIXème siècle et divers sites et objets**

La mairie actuelle, mairie-école de 1856, est bâtie en pierre de meulière et de calcaire couverte d'un enduit rocaillé, revêtement décoratif constitué de fragments de meulière incrustés dans l'enduit teinté. Elle est de style ordonnancé, avec un étage carré. Comme plusieurs autres édifices patrimoniaux de la région, elle a été construite par l'architecte Baurienne.

Sa qualité architecturale et son bon état de conservation la placent parmi les mairies-écoles « les plus remarquables à l'échelle du Parc » (source Parc Naturel Régional Haute Vallée de Chevreuse).

Hermeray possède des restes de structures anciennes telles qu'une arche imposante au Theil et plusieurs carrières de grès ou marnière, ainsi que des restes d'un lavoir à Amblaincourt. Ces structures patrimoniales intéressantes ne sont pas mises en valeur actuellement et sont peu accessibles. Hermeray possède également plusieurs éléments patrimoniaux remarquables privés, ainsi que des objets tels qu'objets archéologiques et pièces très anciennes (Archives Départementales).

Notre Projet d'ensemble

- **L'église Saint Germain d'Auxerre**

Plusieurs diagnostics de l'édifice ont permis d'identifier d'importants désordres (sur différents versants de la couverture, certains murs, baies et vitraux, les arcades du collatéral, etc.), malgré les entretiens. Notre projet consiste à faciliter la réalisation des travaux nécessaires ainsi la mise en valeur des spécificités de l'église.

Ces spécificités méritent aussi que davantage de personnes puissent les connaître et les apprécier notamment à l'occasion d'évènements et de rencontres.

- **Mairie-école du XIXème siècle et divers sites et objets**

La remarquable mairie-école d'Hermeray ainsi que les divers sites et structures de la commune pourraient être rendus plus visibles et accessibles, mieux présentés et mis en valeur. Nos objets anciens, ainsi que certains détails patrimoniaux d'éléments privés pourraient aussi être mieux popularisés, présentés ou restaurés.

Des activités spécifiques qui préservent et transmettent la mémoire du village pourraient là aussi être organisées telles qu'études, recherches, expositions et conférences.

Des fonds significatifs sont nécessaires et différents financements sont envisagés en complément de celui de la Commune, venant de l'Etat (DRAC : la Direction régionale des Affaires culturelles, service déconcentré du ministère de la Culture), le Département (participation aux Carnet d'Entretien de l'église et d'autres travaux), Rambouillet Territoires (participation aux travaux d'urgence et de mise en valeur) ou des fondations telles que la Fondation du Patrimoine.

Cependant, une Association est nécessaire afin d'ajouter un soutien financier aux aides institutionnelles pour la rénovation, la restauration et la mise en valeur des sites patrimoniaux de la Commune ainsi que de promouvoir ce soutien par des évènements musicaux, culturels et historiques, et pour coordonner les actions des bénévoles amoureux du patrimoine.



Les axes du Projet

- **Travaux de rénovation et d'investigations :**
 - Aide au financement de travaux de rénovation, commençant par celle de la couverture de l'église.
- **Travaux d'assainissement et de conservation :**
 - Aide au financement de travaux d'assainissement et autres travaux de conservation.
- **Mise en valeur :**
 - Aide au financement de restauration et de mise en valeur de l'église et de ses objets classés, ainsi que de valorisation de son patrimoine : améliorer la visibilité du retable de l'Annonciation, restaurer les fresques et en faire le suivi technique, mieux évaluer l'ancienneté de la charpente.
 - Aide au financement de restauration et de mise en valeur des autres éléments patrimoniaux remarquables
- **Promotion de ce patrimoine :**
 - Promotion d'évènements et de rencontres culturelles et historiques permettant notamment des contributions aux moyens financiers de l'association : conférences, visites guidées, concerts, expositions, réunions de travail, publications, ...
 - Toutes autres actions et opérations favorisant la promotion et la visite du patrimoine et l'accès à celui-ci.
- **Toutes autres actions et opérations favorisant la sauvegarde du patrimoine et de la mémoire historique de la Commune**

Critères de sélection des aides

Les actions à mener concernent notamment un bâtiment inscrit et certains objets classés aux Monuments historiques. Les travaux sont réalisés par des professionnels qualifiés et respectent les normes de restauration du patrimoine.

Les actions doivent avoir un impact positif sur la valorisation du patrimoine religieux, rural, agricole et culturel.

Les aides versées par l'Association seront accompagnées par de courtes conventions précisant leurs conditions.

Les Partenaires envisagés du Projet

La Commune d'Hermeray bien sûr, la Communauté de Communes Rambouillet Territoires, le Conseil général des Yvelines, la Direction régionale des affaires culturelles, le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, le Conseil Régional d'Ile-de-France, les entreprises et associations implantées ou non dans le secteur, la Fondation du Patrimoine et d'autres fondations, ... sont les partenaires potentiels du Projet, notamment par aides et subventions.

Les moyens de l'Association Hermeray Patrimoine



Les moyens humains envisagés sont limités au bénévolat (c'est-à-dire le travail effectué à titre gracieux) de son Bureau de ses autres membres et d'autres bénévoles, et à la mise à disposition de moyens humains (prestations, compétences, services,...) par des donateurs ou lorsque nécessaire (concerts, spectacles, conférences,...) par des prestataires adéquats rétribués par l'Association. Les travaux eux-mêmes de rénovation, restauration et mise en valeur des sites patrimoniaux pour lesquels l'association prévoit d'apporter son soutien financier sont diligentés en général par la Commune.

Les moyens financiers sont les cotisations, dons, subventions et contributions tels que ceux mentionnés dans cette présentation. De plus, des revenus peuvent être perçus tels que droits d'entrée à des événements ouverts à tout public. Certains événements réalisés entièrement par bénévolat peuvent ne pas comporter de droits d'entrée mais restent ouverts à tout public.

Les moyens matériels de l'Association elle-même seront adaptés à sa mission principale de soutien financier et de coordination d'actions, donc limités. Cependant, l'Association prévoyant aussi d'organiser des événements musicaux, culturels et historiques, des moyens matériels spécifiques pourront être mobilisés.

Les modalités de gestion de l'Association Hermeray Patrimoine

En sus des autres dispositions présentes dans ses statuts, l'Association utilise un compte bancaire unique et son trésorier tient informatiquement un registre comptable incluant :

- un livre journal réunissant de manière chronologique toutes les recettes et dépenses, avec les montants, les libellés et les pièces justificatives ;
- un livre d'inventaire consolidant le compte annuel de résultat de l'association, présenté avec un bilan de la trésorerie à l'Assemblée générale.

La gestion est simplifiée par l'utilisation d'une plateforme gratuite de gestion et suivi des adhésions-cotisations, renouvellements, dons, émission des reçus fiscaux, paiements-billetterie d'événements, tableau de bord.

Les Membres attendus de l'Association

- Les Hermolitiens,
- D'autres particuliers bénévoles,
- Les entreprises implantées ou non dans le secteur

Ainsi que :

- Les associations locales et régionales historiques et de défense du patrimoine,
- La Fondation du Patrimoine, Rambouillet Territoires, etc..

Comment donner ou contribuer à l'Association (que l'on soit membre ou non)

Les dons peuvent être non seulement financiers mais encore en nature : prestations, compétences, fourniture de services, matériaux, matériel et autre bien mobilier, fourniture pour une réception (soirée, gala, cocktail, etc.), ...

Peuvent s'y ajouter des participations aux tâches de l'Association par exemple d'organisation d'événements.

Les cotisations sont des contributions, non assorties d'avantage ni de contrepartie, au fonctionnement des activités de l'association et peuvent bénéficier de réduction d'impôt.

Des échanges, tels que droits d'entrée éventuels aux évènements permettant d'y assister, sont aussi des contributions mais ne sont éligibles à aucune réduction d'impôt.

Fiscalité des cotisations et dons

Le rescrit fiscal « Mécénat » a été obtenu (**resp.** demandé) pour éligibilité des cotisations et dons aux Articles :

- 200 Réduction d'impôt sur le revenu de 66 % de leur montant pour les cotisations, dons et versements effectués par les contribuables
- et 238bis Réduction d'impôt sur le revenu ou sur les sociétés de 60 % de leur montant pour les cotisations et dons effectués par les entreprises - notamment pour le mécénat en compétences

Ceci concerne les dons financiers, ainsi éventuellement que les dons non financiers valorisables et éligibles.

Ceci concerne également les cotisations, puisqu'elles ne sont pas assorties de contrepartie.

Aperçu du patrimoine d'Hermeray

